

Procès-Verbal du Conseil Municipal

du 31 juillet 2023

PRESENTS : M. ARNAUD Jean-Yves, Mme GARACHON Corinne, M. OLIVIER Pascal, Mme DUBOIS Jocelyne, Mme VALENTIN Jocelyne, M. DINYTASZ Dominique, M. MATHIEU Guillaume, M. BOYER-MAZUREL Yoann, Mme WITTRANT Sophie, Mme LEFEBVRE Émilie, M. MONTEIL Éric,

ABSENTS EXCUSES : Mme WALEWSKI Renée, Mme PEYNET Nathalie, M. MAZEROLLE Christian.

ABSENT NON EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARACHON Corinne,

Avant d'ouvrir la séance, une minute de silence a été observée suite au décès de Madame Claire LEMPEREUR, Présidente du SICTOM des Combrailles.

Lecture du procès-verbal du 19 juin et approbation

CONTRAT SAISONNIER

Monsieur le Maire informe le conseil que la personne qui était sur le poste d'adjoint technique contractuel n'a pas voulu renouveler son contrat. Afin de palier à ce manque d'effectif pour la saison estivale, une annonce a été passée à Pôle Emploi pour recruter quelqu'un sur un contrat saisonnier.

Plusieurs personnes ont postulé et ont été reçues en mairie. Un recrutement a été fait sur un poste de 20 heures, cette personne ne souhaitant pas avoir un temps plein.

Le contrat partira le 1^{er} août pour se terminer le 31 octobre 2023, avec une période d'essai de 15 jours.

Les tâches effectuées seront principalement, l'entretien des espaces vert et l'entretien du bourg. Cet agent travaillera 5 jours par semaine et 4 heures par jour.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

JARDINS DE L'ABBAYE « MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE ET NETTOYAGE DES PARCELLES »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation a été faite pour un marché de maîtrise d'œuvre concernant une étude sur la revalorisation des abords de l'Abbaye.

L'ouverture des plis a eu lieu le 11 juillet en présence de M. Saïd BARA du Conseil Départemental, celui-ci a emporté les offres pour analyses.

Quatre cabinets ont répondu : Croisée d'Archi-ACA-Atelier Nunez & Béchet, le 4^{ème} cabinet qui est Jardins d'Histoire s'est associé au cabinet ACA pour faire une réponse commune.

Les offres sont les suivantes :

JARDINS DE L'ABBAYE « DEMANDES DE SUBVENTION »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite solliciter le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention de 7 000 € au titre de l'élaboration du projet ponctuel de revalorisation des abords de l'Abbaye.

Il propose de solliciter également la DRAC pour l'obtention d'une subvention de 4 000 € au titre d'une réalisation d'étude ou de travaux en espaces protégés.

Exposé du Maire : La commune de Menat dispose d'un patrimoine architectural remarquable et en particulier d'une abbaye clunisienne inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

La commune a validé son engagement dans la future candidature de « Cluny et les sites clunisiens européens » à une inscription au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la Culture (UNESCO).

Monsieur le Maire souhaite engager une démarche de renforcement de l'attractivité et d'amélioration de la qualité de vie au sein du bourg. Pour ce faire il a décidé d'aménager un ensemble de parcelles libérées par certaines démolitions, afin de créer un espace structurant composé de jardins en terrasses, au nord de l'Abbaye.

Ce nouvel espace devrait renforcer l'offre touristique et culturelle de la commune.

Il propose le plan de financement suivant :

Montant HT de l'étude (Etude + nettoyage) :	17 948 € HT
Subvention Départementale :	7 000,00 €
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) :	4 000,00 €
Autofinancement commune HT :	6 948,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- ✓ Demande que les dossiers de subvention soient adressés à l'Etat et au Conseil Départemental,
- ✓ Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

BAIL A FERME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une agricultrice de la commune avait une convention d'utilisation des biens de sections du PIOGAT, parcelles ZC 12 sur la commune de Neuf Eglise pour un total d'exploitation 6ha 68a 50ca, ainsi que la parcelle ZY 47 sur la commune de Menat pour une superficie de 32a 80ca.

Suite à la vente de sa propriété, les nouveaux acquéreurs, devraient reprendre l'exploitation de la section du PIOGAT.

Si le Conseil est d'accord un nouveau bail devra être établi.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présent

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

✚ Contrat CDD cantine scolaire

L'agent contractuel qui était en poste pour l'aide à la cantine scolaire a accepté de revenir pour l'année scolaire 2023-2024.

Son contrat sera de 8h hebdomadaire les lundis-mardis-jeudis et vendredis à partir du 4 septembre, elle ne travaillera que pendant le temps scolaire de 12h à 14h.

✚ Remplacement ATSEM

L'agent contractuel en poste actuellement, continuera le remplacement de l'ATSEM si celle-ci ne reprend pas. Son contrat sera de 30h hebdomadaire les lundis-mardis-jeudis et vendredis à partir du 1^{er} septembre, elle ne travaillera que pendant le temps scolaire de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h30. Elle effectuera également la garderie du matin de 7h30 à 9h.

✚ Contrat CDD école

Un nouvel agent en contrat contractuel sera recruté pour intervenir dans la classe des GS-CP-CE1 pour les grandes sections. Son contrat sera de 33h hebdomadaire les lundis-mardis-jeudis et vendredis à partir du 1^{er} septembre, il ne travaillera que pendant le temps scolaire de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h30. Il effectuera également la garderie du soir de 16h30 à 18h et celle de la cantine 13h à 13h30.

CLIC

A la demande du CLIC, le Conseil Municipal doit désigner un Élu Référent Seniors.

- ✚ Madame Jocelyne VALENTIN est nommée Élu Référent Seniors pour le CLIC.
- ✚ Une réunion sera organisée le 17 octobre pour présenter le rôle de l'Élu Référent.

ABRIS BUS

- ✚ L'abris bus du Bourg a été posé.

TRAVAUX BÂTIMENTS

- ✚ L'entreprise SANCELME a terminé tous les travaux électriques prévus (musée, atelier, garage, mairie).
- ✚ L'entreprise XYLEME a pratiquement terminé le remplacement des portes et des fenêtres côté maternelle.
- ✚ L'entreprise Savoir Fer a relevé les butts du terrain de foot comme demandé par le District. M. Dominique DINYTASZ s'est proposé pour les repeindre.

DIVERS

- ✚ Monsieur le Maire ira chercher le système d'arrosage du terrain de foot quand la remorque sera arrivée. Le petit broyeur est en panne, mais les réparations seront prises en charge par la société VACHER.
- ✚ L'entreprise Savoir fer doit faire passer un devis pour la pose de grilles sur les fenêtres de l'atelier.
- ✚ Suite aux travaux de l'école, il y aura beaucoup de ménage à faire, M. Dominique DINYTASZ se propose pour aider, il cirera également les parquets des classes. Il s'est également proposé pour rafraîchir un petit local de la cour. Ce local servira de coin lecture pour les enfants pendant les récréations.

- ✚ Les toitures endommagées par la grêle devraient être refaites à l'automne, l'entreprise CHATELUT est en attente d'un nouveau manuscopique plus grand.
- ✚ Une réunion avec un architecte aura lieu le 6 septembre pour le dossier du foyer rural. Le Conseil Départemental n'ayant toujours pas remplacé la personne qui est en maladie et qui est en charge de ce dossier, la commune doit se débrouiller toute seule.
- ✚ Le problème des microcoupures sur les villages (Boudignons- Le Piogat-Montvachoux- La Boule-Querriaux...) n'est toujours pas résolu. Monsieur le Maire doit reprendre contact avec ENEDIS.
- ✚ Un devis sera demandé à l'entreprise PERRIN pour la création de dalles dans certains villages pour poser les containers. Une réunion sera organisée à la rentrée avec l'entreprise, le SICTOM et M. le Maire pour définir les besoins et les emplacements de ces dalles.
- ✚ Madame Émilie LEFEBVRE informe l'assemblée que l'ancien chemin du Menhir n'est pas entretenu, on ne peut plus passer même pas à pied. M. le Maire propose d'aller sur place avec M. Sylvain DURIN pour faire le point.
- ✚ Une réunion des Sites Clunisiens aura lieu le 18 août à Menat, Madame Émilie LEFEBVRE est en charge de cette réunion.
- ✚ Le 8 août, la municipalité propose une visite guidée gratuite du bourg avec Renée COUPPAT, guide conférencière, le départ est prévu à 16h place de la mairie. Madame Jocelyne VALENTIN est en charge de l'organisation de cette visite.
- ✚ Madame Sophie WITTRANT signal qu'un arbre est tombé dans la Sioule à Biesse est qu'il faudrait le faire enlever. M. le Maire l'informe que l'arbre tombé n'est pas sur le territoire de la commune et qu'il faut également voir avec la police de l'eau.
- ✚ Monsieur Guillaume MATHIEU demande que le talus au croisement de la RD 2144 et Château Gaillard soit broyé, car dangereux. Monsieur le Maire prendra contact avec les services du Département.

Fin de séance : 19h30

Prochaine réunion : à définir